

CHARTE

BUT

Cette charte s'adresse à tous les membres du VBC Morges. Le championnat volley détente est un championnat amical. De ce fait, l'équipe cherchera toujours à concilier plaisir de jouer et envie de gagner. L'esprit d'une équipe s'acquiert en participant aux matchs mais aussi aux activités extrasportives et passe par l'intégration " active " des nouveaux arrivants.

LA PHILOSOPHIE DU CLUB

- Vision : Être apprécié de tous en alliant convivialité, fair-play et engagement.
- Mission: En tant que petit club local, la mission du VBC Morges est de donner l'opportunité aux joueurs de pratiquer leur sport favori dans une ambiance détendue où se côtoient membres, amis et famille.
- Valeurs : la convivialité, le plaisir, le partage, l'engagement, le fair-play et le respect.

LES ENTRAINEMENTS

- Les horaires doivent être respectés. L'heure indiquée est celle de la présence en salle, prêt à débuter un échauffement.
- Tous les membres du club s'engagent à être présents le plus régulièrement possible aux entraînements pendant la saison.
- Le fait d'avoir un match en semaine ne justifie pas, en principe, une absence à l'entraînement.
- Le ou la joueuse est tenue d'annoncer son absence au coach et entraineurs
- Une attitude positive est souhaitée par l'ensemble des membres.
- L'entraînement se déroule de la façon suivante : 15 minutes d'échauffement, 45 minutes d'exercices (environ), 45 minutes de jeux (environ).

LE CHAMPIONNAT

- Les objectifs sont définis d'entente entre le coach et l'équipe en début de saison.
- Seul le coach est habilité à commenter le jeu et à décider du temps de jeu de chacun.
- Éviter de faire des critiques et des commentaires négatifs pendant les matchs.
- Les décisions de l'arbitre ne sont pas contestées.



LE RESPECT DU MATERIEL

- Le matériel mis à disposition par la commune de Morges et celui du club seront respectés.
- · Chacun participera au montage et au démontage du matériel.

LA RECHERCHE DE JOUEUSES, JOUEURS

- Le comité est responsable des contacts qu'il prend afin de pouvoir maintenir un nombre de joueuses, joueurs suffisants.
- La venue de tout nouveau membre doit être soumise à l'aval du comité
- Après une période d'essai, le comité est responsable, de l'acceptation ou non d'un nouveau membre au sein du club.
- Mise à part les membres passifs, le club n'accepte pas des joueurs uniquement pour les entrainements. Ces derniers participeront au championnat afin d'être rapidement intégrés.

LA PARTICIPATION AUX ACTIVITES DU CLUB

- Le bénévolat est une caractéristique essentielle pour la survie du club, c'est pourquoi chaque membre est tenu de s'investir dans les activités organisées par le club tel que le Tournoi de Noël.
- Chaque membre est libre de proposer au comité une activité qu'il souhaite organiser. Le comité décidera de la participation financière du club

DIVERS

• Le VBC Morges est autorisé à utiliser et publier toute photo prise lors d'un entraînement, match ou d'une activité extrasportive sauf demande écrite contraire du joueur.

Chaque membre du VBC Morges s'engage à respecter cette charte.

Morges, le 31.05.2017

Signature du membre

Le président : Allectration

La secrétaire